

Attestation de formation des agents des entreprises de protection privée de navires

RS721 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	344t
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Former les agents des entreprises de protection privées des navires (nouvelle activité privée de sécurité spécifique à la protection des navires - lutte contre la piraterie en mer)

Les entreprises privées de protection des navires exercent l'activité qui consiste, à la demande et pour le compte d'un armateur, à protéger, contre les menaces extérieures, des navires battant pavillon français. Cette activité ne peut s'exercer qu'à bord du navire qu'elle a pour but de protéger. Elle a pour fin de garantir la sécurité des personnes embarquées sur le navire, équipage et passagers. Elle pourvoit également à la protection des biens transportés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Formation juridique

- environnement juridique de la protection privée des navires (connaître la loi relative à la protection des navires ainsi que ses décrets et arrêtés d'application),
- droit pénal français (connaître les dispositions pertinentes du code pénal et du code des transports),
- droit international de la mer (connaître les dispositions essentielles de la convention des Nations unies sur le droit de la mer),
- prescriptions générales concernant la détention d'armes (connaître la législation française relative aux armes à feu, aux armes non létales et au matériel de sûreté).

Module Environnement maritime

- familiarisation à l'environnement maritime (connaissances essentielles de l'environnement maritime et des règles de conduite à bord),
- sécurité maritime (code international de la gestion de la sécurité - cpde ISM),
- sûreté maritime (mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion - BMP - de l'Organisation maritime internationale).

Module Gens de mer

- sécurité maritime (compréhension des enjeux essentiels de sécurité maritime. Être en mesure de communiquer avec l'équipage pour ce qui regarde les questions de sécurité élémentaires ; connaître les mesures à prendre en cas d'alarme et les procédures).

Module technique

- gestion des premiers secours (savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours et apporter les premiers secours en cas de blessure par balle),
- emploi de l'armement de dotation (maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes en service).

Module opérationnel

- veille et prévention (connaître les moyens et procédures de veille à bord d'un navire),
- maîtrise des règles d'engagement (connaître et mettre en œuvre les procédures de vigilance),

- connaître et mettre en œuvre les mesures de défense et de réaction.

Connaissances juridiques, communication avec un équipage de navire, sûreté maritime, législation relative aux armes à feu,

maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes, procédures de vigilance, mesures de défense et réaction

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{Arrêté du 7 janvier 2015 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises privées de protection des navires et relatif aux agréments des organismes délivrant une formation professionnelle aux dirigeants et agents des e

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les agents doivent justifier de compétences professionnelles.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/721/>